Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 16 numéro 3 **MARS 2020**

LA BIEVEILLANCE D'UN AMI ADOUCIT NOS PEINES DANS LA VIE.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

20 MARS 2020

Il y a deux façons de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

<u>En personne</u> : au bureau municipal (photos à scanner, articles écrits à la main prêts à scanner, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Onglet Loisir Intermunicipal
7. Onglet Loisir Intermunicipal
8. Onglet Loisir Intermunicipal
9. Onglet Loisir Intermunicipal
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Onglet Loisir Intermunicipal
13. Horaire de l'Écocentre
14. Le mot vert du mois de mars
15. Avis public, rapport financier
16. AGA, comité Défi-Relance
17. Horaire des messes
18. Ce qui va dans les bacs
19. Calendrier des collectes
    Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

Municipalité de Padoue

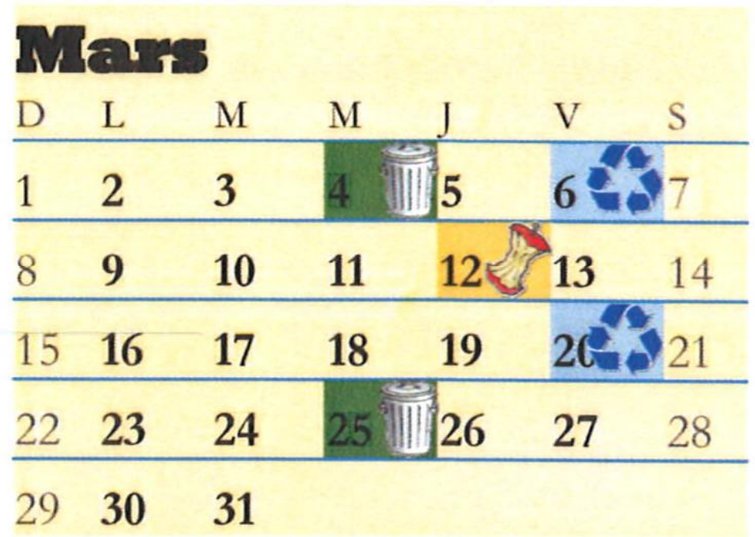

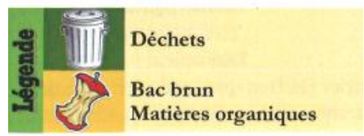

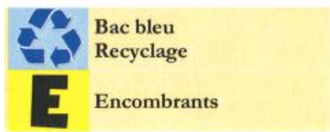

****

C'est votre anniversaire en ce beau mois de mars profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés) · Fruits et légumes · Viandes, volailles et os · Poissons, fruits de mer · Oeufs et coquilles · Écales de noix et noyaux de fruits · Produits laitiers · Graisse animale et végétale · Pâtes, pain, céréales, riz · Gâteaux, biscuits, bonbons · Tartinade, confiture, condiments · Café, filtres à café et sachets de thé · Aliments frits ou en sauce RÉSIDUS VERTS · Fleurs et plantes · Résidus de désherbage PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS · Papier journal · Sacs en papier · Boîtes de pizza, de pâtisserie · Essuie-tout · Serviettes de table	· Matières recyclables · Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage · Couches, tampons et serviettes hygiéniques · Liquides (huile, soupe, lait, jus, café) · Cartons de lait et de jus · Vêtements · Mousse de sécheuse et poussière · Produits de jardinage et engrais · Résidus domestiques dangereux · Produits ménagers et savon · Produits pharmaceutiques · Cendres, même refroidies · Arbustes et branches · Feuilles d'automne · Sciure et copeaux de bois · Terreau d'empotage, terre ou sable · Résidus d'agriculture commerciale **SACS** en plastique TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE
PADOUE

LUNDI 2 MARS 2020
LUNDI 6 AVRIL 2020
À 20H00

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire du mois de février 2020.

Bien le bonjour à tous les Padoviens et toutes les Padoviennes.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant ce mois.

L'hiver nous rattrape, car il a quand même neigé un peu plus ces dernières semaines. Malgré tout, nous avons eu du beau temps. Profitons de ces beaux moments pour effectuer nos sports préférés et respirer cet air pur qui nous donne un meilleur souffle de vie.

Je voudrais féliciter le comité organisateur du *Carnaval de Padoue* et Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir inter municipal ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de l'événement un franc succès. Un gros Merci à la population qui y a participée ainsi que les personnes des villages avoisinants. Je voudrais souhaiter une bonne semaine de relâche à tous les étudiants ainsi que les parents. Regardez les horaires et les activités en lisant votre journal local.

Au moment présent, je voudrais aussi remercier nos employés en déneigement qui font un très bon travail et j'en sais quelque chose car je voyage souvent en dehors de notre municipalité et ce n'est pas partout pareil, sans dénigrer personne.

Au niveau municipal, je peux vous annoncer que la *MRC de la Mitis* a eu une réponse favorable suite à la demande de la portée collective au niveau de la C.T.P.A.Q. afin d'avoir des autorisations de construire des terrains qui ont été ciblés dans nos rangs pour la construction de maison. Ce qui veut dire que pour une personne désirant se construire sur un terrain ciblé, elle n'aura qu'à se présenter au bureau municipal afin de faire sa demande de permis auprès de l'inspecteur en urbanisme. Le processus suit son cour, nous vous aviserons dès qu'il sera en vigueur.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités ainsi que tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - MARS 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Carême 1 9H30 Price J 11H St-Octave J 10H St-Anaclet GR 9H30 St-Gabriel M 11H Les Hauteurs M	2 10H 4 Saisons M	3 10H R.Ste Berna M	4 9H. M-J M 16H30 St Anaclet J	5 10H M.Gd Parent J	6 10H P.Luceville J 14H M.Octavie J	7 16H. Les Boules M 19H Ste Angèle J 19H St-Charles PB
8 Carême 2 9H Ste-Flavie J 10H30 M-J J 9H St-Donat M 10H30 Ste-Luce M	9 10H P.J.Cartier M	10 14H R.M-Joli M	11 9H. M-J J 16H30 St Anaclet M	12 10H M.Gd Parent J	13 10H R.St Ros J	14 16H St Joseph M 19H Padoue J
15 Carême 3 9H30 Price M 11H St-Octave M 9H30 St-Gabriel J 11H Les Hauteurs J	16 10H V.D'Emilie M	17 14H V.Marron M	18 9H. M-J M 16H30 St Anaclet J	19 Fête de St-Joseph 10H St-Joseph J (église paroissiale)	20 10H.P.Luceville J	21 16H. Les Boules J 19H Ste Angèle J 19H St-Charles M
22 Carême 4 9H Ste-Flavie M 10H30 M-J M 10H St-Anaclet J 9H St-Donat GR 10H30 Ste-Luce GR *Pardon Communautaire 14H St-Joseph J 14H Ste-Luce M	23 10H R.Ste Flavie M	24 14h V.J-Cartier M	25 9H. M-J J 16H30 St Anaclet M	26 10H F.Brigitte J	27 14H V. St Rémi J	28 16H St Joseph J 19H Padoue M
29 Carême 5 9H30 Price J 11H St-Octave J 10H St-Anaclet NL 9H30 St-Gabriel M 11H Les Hauteurs M *Pardon Communautaire 14H Price J 14H Les Hauteurs M	30 10H P. St-Joseph M C.P.R (J)	31	NL : Normand LAMARRE PB : Pierre BEAUDRY GR : Gérald ROY			

À : Toute la population de Padoue
De : Mme Lynda Harquail, Présidente du *Comité Défi-Relance de Padoue*
Date : 26 mars 2020.

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

La présente vise à vous convoquer à l'Assemblée Générale Annuelle du *Comité de développement Défi- Relance de Padoue* qui se tiendra :

Date : Jeudi, le 26 mars 2020.

Heure : 19 h 30

Endroit : École de Padoue
215, rue Beaulieu
Salle de l'*Économie Sociale de Padoue.*

Un ordre du jour sera distribué à l'Assemblée Générale lors de la réunion.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

P.S. : Il y a encore de la place pour de nouveaux membres.

Lynda Harquail, Présidente
M/L

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Info-préventioN

SÉCURITÉ INCENDIE MRC DE LA MITIS

2020-02-13

LES FEUX DE CUISSON

Il est bon de rappeler qu'au Québec, **1 incendie sur 3** débute dans la cuisine… et que près de la moitié de ces feux sont causés par des erreurs humaines. Cuisiner est plus que routinier… on le fait souvent de façon distraite, malgré le fait qu'un feu de cuisson peut causer des brûlures, des pertes matérielles et même des décès. Pour que votre cuisine donne naissance à de délicieux petits plats plutôt qu'à un malheureux incident, voici quelques conseils judicieux.

Précautions contre les incendies :

Surveillez toujours les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
Pour faire de la friture, utilisez une friteuse thermostatique (ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron).
Utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.
Ne rangez pas d'objets dans le four, ni sur la cuisinière.
Gardez un extincteur portatif à quelques mètres de la cuisinière, et apprenez à l'utiliser.
Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants.
Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson, les récipients sous les éléments électriques (ou les brûleurs) de la cuisinière ainsi que la hotte.
N'utilisez pas la fonction d'autonettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer.

Conseils pour éviter les brûlures :

Orientez les poignées des casseroles et poêlons de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière.
Portez des vêtements ajustés ou remontez vos manches.
Utilisez des mitaines isolantes pour déplacer les plats.
Évitez les tapis qui n'adhèrent pas bien au plancher : vous pourriez trébucher en transportant des plats chauds.
Attention à la vapeur de cuisson; elle peut causer de sérieuses brûlures.

Quoi faire en cas de feu :

Si vos vêtements prennent feu, jetez-vous par terre et roulez sur vous-mêmes en vous couvrant le visage.
Ne tentez pas de déplacer un récipient en flammes.
Ne jetez jamais d'eau sur un feu de cuisson.
En utilisant une mitaine isolante, placez un couvercle sur le récipient pour étouffer le feu.
Si possible, fermez les éléments chauffants et la hotte de la cuisinière.
Au besoin, utilisez un extincteur portatif.
Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Ce dernier pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte.
Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer, puis évacuez votre domicile.
Si le feu se propage, fermez les fenêtres et les portes si vous en avez le temps, évacuez rapidement votre domicile et appelez le 9-1-1.
Remplacez ou faites inspecter votre cuisinière ou appareil de cuisson avant de le réutiliser.

Sources : Ministère de la Sécurité publique du Québec et Conseil canadien de la sécurité.

Vous avez des questions? Contactez-nous!
Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Stratégie jeunesse intermunicipale

Une table de travail a été créée dans nos municipalités afin de d'élaborer un plan d'action qui nous permettra de connaître les besoins des 15-35 ans de notre région. Sur ce comité siègent 3 jeunes entre 15-19 ans, trois autres entre 20 et 24 ans ainsi que 3 entre 25et 35 ans, en plus d'un conseiller par municipalité, du porteur de projet de la stratégie jeunesse de la MRC ainsi que la coordonnatrice en loisir intermunicipale. Trois rencontres auront lieu durant les mois à venir afin de travailler sur ce projet.

Retour sur la sortie à l'*Océanic* de Rimouski

Le 16 février dernier, se sont 38 citoyens de nos municipalités qui ont participé à la sortie à l'Océanic, organisée par la FADOQ; les Béls d'Or de la Métis en collaboration avec le Comité jeunesse intermunicipal. Nous avons eu un beau « match », cette journée, l'Océanic l'a remportée 11-02 contre les Remparts de Québec. De plus, nous avons eu la chance d'être assis dans la section chanceuse gagnant le concours Telus. Chaque personne de notre section a reçu un bon d'achat de 10 $ à dépenser sur place. Merci à tous les participants de cette belle soirée ainsi qu'aux organisateurs.

Sortie au *Cirque du Soleil*

La *FADOQ* du Bas-Saint-Laurent organise un voyage sur deux jours au spectacle du *Cirque du Soleil*, à Montréal, pour les personnes de 50 ans et plus. Il n'est pas nécessaire d'être membre. Voici quelques détails du voyage : Date : 20 et 21 mai 2020.

20 mai : départ du *Colisée de Rimouski*, arrêts dans différentes municipalités sur la route, arrêt dîné à Montmagny, souper au *Buffet des Continents* à Brossard et spectacle du *Cirque du Soleil* en soirée

21 mai : visite guidée de Montréal, *Casino de Montréal*, souper à Lévis et retour à la maison en soirée.

Pour plus ample information et inscription, communiquez avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

À LA SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE DÉROULERA EN LA SALLE MUNICIPALE, LE 2 MARS 2020, À 20:00 HEURES.

LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SERONT DÉPOSÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019.

DONNÉ À PADOUE, ce 20e jour du mois de février 2020.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le Mot vert du mois – « La consigne et le bac bleu » - Mars 2020

Bonjour à toutes et tous,

En début d'année, le gouvernement du Québec a fait deux annonces majeures en moins de deux semaines concernant le monde du recyclage : L'élargissement de la consigne et la réforme du système de collecte sélective, soit le bac bleu.

C'est fait, le gouvernement élargira la consigne à tous les contenants de boisson prête à boire de 100 ML à 2 litres, qu'ils soient en plastique, en verre ou en métal, passant des bouteilles en verre de vin d'abord puis aux contenants multicouches de lait et de jus dans un second temps. Les industries responsables de ces contenants ont 1 an pour déposer un plan et la nouvelle consigne entrera en vigueur à l'automne 2022. Il reste de nombreuses questions : Où seront les points de dépôt et seront-ils facilement accessibles? Est-ce que le recyclage se fera à proximité dans nos régions ou dans les grands centres, ce qui augmentera le transport et les gaz à effet de serre? Est-ce que les pénalités prévues pour l'industrie en cas de non-atteinte des objectifs de récupération seront assez dissuasives pour forcer un système qui fonctionne?

Ensuite, le gouvernement a annoncé que les industries génératrices de matières recyclables seront responsables du tri et conditionnement de leurs produits dès 2022 avec une transition qui se terminera en 2025. Présentement, ce sont les municipalités qui paient pour le traitement, mais elles reçoivent une compensation qui couvre environ 90% des coûts. L'idée de cette réforme est qu'une industrie aura alors l'incitatif à mettre sur le marché un produit facile à recycler car elle sera responsable de sa finalité. Encore une fois plusieurs questions se posent : Est-ce qu'on a l'assurance qu'on gardera un tri des matières en région et que ça ne sera pas centralisé? Comment s'intégrera cette réforme avec la nouvelle modernisation de la consigne? Est-ce que l'industrie, qui refilera la facture aux consommateurs, paiera pour un double système de traitement pour les produits consignés? Est-ce que des efforts seront demandés à l'industrie pour travailler sur des solutions plus efficientes telles que la réduction à la source et la réutilisation?

Bref, de belles annonces, mais il reste encore beaucoup de détails à connaître avant d'être en mesure de dire si c'est une bonne chose pour notre région. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

GALA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le 20 février dernier a eu lieu le *Gala de la persévérance scolaire de la Mitis*. Félicitations aux jeunes de *l'école des Cheminot-des-Quatre-Vents* dont les efforts et la persévérance ont été soulignés; Yoan Dubé, Olivier Lambert, Félix Blanchette et Luka Morissette. Bravo également à Annie Fournier qui a été reconnue en tant que parent-engagé et Marie-Claude Hamel comme citoyenne appuyant la persévérance scolaire.

(Crédits photos : Marie-Claude Hamel, photographe lors de l'événement)

Nomination de Marie-Claude Hamel comme citoyenne engagée avec l'école

Marie-Claude Hamel est une citoyenne engagée dans la municipalité de Saint-Octave-de-Métis et dans la MRC de la Mitis, mais elle est aussi une maman engagée auprès de l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents. Elle porte un projet d'aménagement de la cour d'école par une forêt nourricière. Elle implique les jeunes dans les démarches du projet et dans la plantation des arbres. Grâce à elle et d'autres bénévoles, les jeunes ont accès à une cour d'école plus agréable dans laquelle ils pourront aussi faire des dégustations. Elle est loin de compter ses heures. Que ce soit sur semaine ou de fin de semaine, sur les heures scolaires ou non, elle est présente pour soutenir ce projet. En plus de la forêt nourricière, elle est parent-bénévole lors des activités avec les Pouces d'Octave et elle se porte souvent volontaire lors des activités spéciales, par exemple la sortie au Mont-Comi. Elle a aussi présenté et aidé les jeunes dans un projet artistique, soit l'exposition d'art au *Parc de la Rivière Mitis*, une activité qui revient chaque année. Marie-Claude tient aussi à la sécurité des jeunes. En venant porter et chercher son enfant à l'école, elle en profite pour raccompagner les autres enfants sur son chemin. Un énorme merci à Marie-Claude Hamel pour ton implication auprès de nos jeunes. Une implication qui passe souvent dans l'ombre, mais qui compte beaucoup.

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que c'est le retour à l'horaire d'hiver à compter du 3 novembre 2019 jusqu'au 18 avril 2020. Les heures d'ouverture estivales sont :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h00
- Samedi : fermé
- Dimanche : fermé

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

etour sur le Carnaval de Padoue

Les 1er-7-8-9 et 14-15-16 février a eu lieu le *37e Carnaval de Padoue*. Pour l'occasion, soirées musicales, tournois de cartes, tournoi de balle donnée, randonnée de motoneiges, Lips Sync Battle, Slalom de motoneiges, partie amicale de hockey, déjeuners, Bubble Football et tire sur la neige ont été organisés. Lors du défi *Lip Sync Battle,* la municipalité de Padoue en est ressortie gagnante dans les deux catégories. Félicitations à Gilles Laflamme, gagnant de la catégorie maires ainsi qu'à l'équipe de Line Fillion, directrice générale, composée de Réjeanne Ouellet, Bertrand Caron et Lucette Alguerson.

Cynthia Ouellet, présidente de *l'Association Sportive*, comité organisateur de l'événement, vous remercie grandement pour votre participation.

Avis de convocation – Blés d'Or de la Métis

Avis de convocation à l'assemblée générale du club de l'âge d'or; *Les Blés d'or de la Mitis*, qui se tiendra le 14 avril, à 19 heures 30, au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*.

Deux postes seront à combler : secrétaire – trésorière

Administrateur(trice)

Vous pourrez vous procurez les formulaires de mise en candidature auprès de Noëlla Migneault, au 418 775-5318 ou le soir même au Centre Récréatif. Bienvenue à toutes et à tous.

Noëlla Migneault,sec-très.

Programmation d'activités – Hiver 2020

***Vie active* à la *Maison Octavie* :** tous les mercredis et vendredi de 10 h à 11 h.
Après-midi jeux au *Centre Récréatif* : tous les mardis après-midi dès 13 h.
Atelier du *Cercle des fermières* : tous les mercredis après-midi. Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.
Les soirées jeux à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis : tous les vendredis soir du 29 février au 27 mars. Ouvert à tous et gratuit. Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.
Cours de Français: Tous les mardis avant-midi à l'école primaire de Padoue.
Tous les jeudis avant-midi au *Centre Chanoine-Michaud* de Saint-Octave-de-Métis.
Méli-Mélo Sportif : de retour dès le 31 mars.

Horaire de la patinoire Saint-Octave-de-Métis

Profitez de la dernière semaine d'ouverture de la patinoire pour la saison 2020.
Du lundi au jeudi 18 h 30 à 21 h, vendredi 18 h 30 à 21 h 30, samedi 13 h à 16 h et 18 h 30 à 21 h 30
Dimanche 13 h à 16 h, surveillez la page *Facebook du Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave et Grand-Métis* pour l'horaire des activités.

Recherche de patins usagés à donner

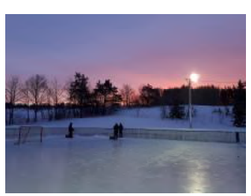

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis est à la recherche de patins usagés pour prêter aux jeunes de l'école primaire lors de leurs sorties à la patinoire. Vous pouvez passer au bureau municipal ou bien à la patinoire, durant les heures d'ouverture.
Merci pour votre générosité.

Semaine de relâche intermunicipale 2020

Vendredi 28 février 18 h 30
Soirée jeux
Avec Josy-Anne Bérubé
Centre Sportif Rémi Bélanger
Ouvert à tous et gratuit

Mardi 3 mars 7 h à 17 h 45
Camp de la relâche
Avec Mégan Desrosiers et
Josy-anne Bérubé
18 $ / enfant
École primaire de Padoue

Jeudi 5 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Josy-Anne Bérubé
Jumelage avec la municipalité de Price pour une sortie à Rimouski
Île des Moussaillons et Cinéma
S'il reste de la place ***
Sinon,
Journée au *Centre Sportif Rémi Bélanger*
Coût:
Sortie avec Price: 25 $ / enfant
ou
Camp de la relâche : 18 $ / enfant
Confirmation vendredi 28 février de l'activité offerte.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Lundi 2 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Mégan Desrosiers et
Josy-Anne Bérubé
18 $ /enfant
Centre Sportif Rémi Bélanger

Mercredi 4 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Geneviève Joubert
18 $ / enfant
Centre Sportif Rémi Bélanger
Elle vous prépare une belle journée! (Cuisine; muffins aux bananes, bricolage et jeux extérieurs)

Jeudi 5 mars 18 h 30 à 20 h
Disco patin
Animé par Mathieu Lavoie
Patinoire de Padoue
Chocolat chaud et bouillon de poulet offert gratuitement.
À la patinoire de Padoue
Activité gratuite

Vendredi 6 mars 18 h 30 à 21 h 30
Soirée jeux
Avec Sabrina Bérubé
Centre Sportif Rémi Bélanger
Ouvert à tous et gratuit

Samedi 7 mars 6 h
Sortie au Village Vacances Valcartier
Départ de Padoue à 5 h 45
Arrêt à Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis
Coût:
Glissades extérieures: 60 $
Bora Parc: 65 $
À prévoir: vêtements en conséquence de l'activité choisie, **deux repas froids** pour le dîner et le souper.
Arrêts seulement pour les toilettes.
Retour prévu vers 18 h 30.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.
MINIMUM DE 40 INSCRIPTIONS POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT.
DATE LIMITE: MERCREDI 4 MARS

Pour informations ou inscription, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Dimanche 8 mars 2020

Le *Comité de Promotion de Grand-Métis* se joint à l'équipe des *Jardins de Métis* afin d'offrir un bel après-midi hivernal, 13 h 30 à 16 h.

Sur place:

Raquettes, château de neige et glissades, saucisses sur le feu, partie de tire ($), chocolat chaud ($) et bien plus!

Entrée sur le site:

Gratuit pour les résidents de Grand-Métis